

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MISE EN PLACE DE CELLULES DÉPARTEMENTALES DE CONTINUITÉ DU DÉPISTAGE ET DU SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION DANS LE CONTEXTE DE LA CIRCULATION DU VARIANT OMICRON

Lundi 10 janvier 2022

Suite à la circulation virale inédite du virus, et afin d'assurer la bonne mise en œuvre des recommandations sanitaires et de garantir la continuité pédagogique dans les établissements scolaires, une cellule de continuité du dépistage et du service public de l'éducation a été mise en place dans chaque département de l'académie à compter du lundi 10 janvier 2022. Cette cellule réunit, autour du préfet, les services départementaux de l'Éducation nationale et la délégation territoriale de l'agence régionale de santé (ARS).

Sa mission est la suivante :

- Assurer l'information sur les protocoles sanitaires applicables, les modalités d'accès à la vaccination et les actions engagées par l'État pour accompagner les citoyens en cette période de forte expansion épidémique ;
- Assurer l'accompagnement des directeurs d'école et des chefs d'établissement. À cette fin, chaque DSDEN (direction des services départementaux de l'Éducation nationale) a mis en place une ligne téléphonique dédiée dès le lundi 10 janvier pour répondre aux questions des inspecteurs de circonscription ou des équipes d'encadrement de l'Éducation nationale ;
- Mettre en place un système de pilotage quotidien des absences des personnels du service public de l'éducation ;
- Organiser le pilotage et l'adaptation des dispositifs TAG et PCR. En lien avec les différents acteurs du territoire (assurance maladie, représentations professionnelles et collectivités territoriales notamment), un suivi quotidien de mobilisation des dispositifs de dépistage en laboratoire de biologie médicale ou en officines pharmaceutiques a été mis en place ;
- Piloter et renforcer l'offre locale en autotests, notamment pour la bonne mise en œuvre du protocole scolaire de dépistage. Ce suivi permet de s'assurer des nouvelles orientations de la stratégie de *contact tracing*, d'isolement et de dépistage, mais aussi d'identifier les situations de tension ou de pénurie localisées en matière d'approvisionnement en autotests et d'envisager les moyens d'y remédier.

Une cellule de suivi et d'appui a été activée au rectorat en complément de ce dispositif afin d'accompagner les personnels des DSDEN dans leurs missions.

Contact presse

Isabelle Quilbé Da Silva

Directrice de la communication – Cabinet du recteur

Tél : 03 26 05 69 82 | Port 06 73 51 32 65

Mél : relation-presse@ac-reims.fr